

Bulletin d'information de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Sauvage (APELS)

L'Association protège votre milieu de vie depuis 1970

Nouvelles en bref

Rencontres avec des employés de la municipalité

Les deux Pierre (Cossette et Turcotte) ont rencontré plusieurs employés de la municipalité au cours de l'été pour discuter de dossiers importants pour l'APELS.

Nous avons d'abord été invités à une rencontre par Catherine Levert-Martin, qui remplace temporairement Mme Richer Bond à l'environnement. Nous avons surtout discuté du programme de protection des lacs. Le dernier rapport disponible (2014) indique que 11 propriétés sont en infraction au lac Sauvage.

Nous avons aussi visité la décharge du lac en compagnie de d'Éric Généreux. Nous avons observé que les travaux des castors ne sont pas très élaborés pour l'instant. Nous avons appris que si les castors décidaient de construire un barrage plus important, la municipalité pourrait contribuer financièrement à la pose d'un tuyau de dérivation.

Enfin, nous avons rencontré Martin Letarte des travaux publics pour discuter de l'entretien du chemin. La rencontre semble avoir porté fruit puisque les réparations faites au début de l'automne ont beaucoup amélioré le confort sur notre chemin.

Vente de terres publiques

Kaven Davignon, de la MRC, nous a appris que lorsque plus de 60% de la rive d'un lac est développée, la MRC ne permet plus la vente de terres publiques pour fins de développement résidentiel dans le bassin versant de ce lac. D'après lui, l'autre côté du chemin Victor-Beauchemin vis-à-vis le CTCL et les terres publiques ne sera pas développé et il est inutile pour nous de tenter d'acquérir ces terrains pour en éviter le développement.

Pierre Turcotte

Sommaire

- 1 Nouvelles en bref
- 1 Mot de la présidente
- 2 Nettoyage des embarcations
- 2 Dispositions des déchets
- 3 Assemblée annuelle

Mot de la présidente

L'été s'est attardé à notre porte plus longtemps qu'à l'habitude et nous a ainsi permis de flâner un peu plus longtemps avec les voisins et amis... Mais l'automne s'installe maintenant lentement apportant ses couleurs et ses soirées tranquilles au coin du feu. Profitez de ces beaux moments! Le comité exécutif a accueilli cette année un nouveau membre, Pierre Cossette. Pas si nouveau en fait puisque Pierre a été notre président dans le passé. Bon retour Pierre! Un merci tout spécial à Claudia Elie, notre ancienne présidente, qui a quitté l'exécutif. Tes bons conseils et tes sourires radieux et contagieux nous manquent. Nous avons aussi accueilli de nouveaux résidents: Marie-Andrée et Francis.

Philippe Jetté continue ses démarches avec Cogeco et nous espérons voir le fruit de celles-ci au cours des prochains mois. Merci Philippe pour ta persévérance. L'APELS continue de suivre les démarches de la municipalité et de la MRC au Lac Castor dans le territoire du CTCL. On nous assure que nous serons consultés mais que pour le moment il n'y a pas de projet précis. On fait tout de même le suivi. Des analyses quinquennales particulières de l'eau du lac ont été effectuées avec le ministère de l'environnement du Québec et nous attendons les résultats. Enfin, vous trouverez dans ce numéro du Huard, un compte rendu de nos démarches auprès de la municipalité pour l'entretien de la route et pour le contrôle des castors à la sortie du lac.

Je ne peux terminer avant de souligner les activités qui ont eu cours au lac durant l'été. Le méchoui a eu lieu le 8 août par une belle journée ensoleillée. Le cochon était délicieux, merci aux cuisiniers et aux bénévoles. Mais surtout, un énorme merci à Lyne Brisebois et Jean-Claude Barbe! Pour une deuxième année consécutive et encore une fois une journée magnifique, la désormais célèbre traversée du lac à la nage a eu lieu le 6 septembre. Plus de 20 nageurs y ont participé. Impressionnant! Enfin, un événement historique au lac, M. Dubé vient de fêter ses 106 ans!!!! Bravo.

Un bel automne à tous!

Micheline Van-Erum

Nettoyage des embarcations

Vous avez probablement remarqué les affiches de la municipalité sur le nettoyage des embarcations, apposées sur le babillard à l'entrée du lac, de même qu'à l'accès public. Cette exigence vise à combattre le myriophylle à épi, une plante aquatique envahissante originaire d'Europe. Malheureusement cette plante a fait son chemin jusqu'à nous et colonise maintenant plusieurs plans d'eau au Québec et en Ontario. Elle est introduite habituellement par une embarcation (incluant les hélices et interstices du moteur) ayant naviguée dans un cours d'eau contaminé. Lorsque le myriophylle s'installe il supprime complètement la flore indigène et modifie les habitats naturels, chassant les animaux et détériorant la qualité de l'eau. C'est un véritable fléau!

La nourriture et l'habitat des insectes, poissons, amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères sont sérieusement modifiés par la présence du myriophylle en zone littorale d'un lac. Certaines espèces de poissons peuvent disparaître d'un plan d'eau par l'asphyxie des individus lors de la décomposition hivernale de la plante, qui cause une désoxygénation partielle de la colonne d'eau. D'autres espèces piscicoles peuvent être mis en danger par la détérioration des sites de fraie, puisqu'un fond rocaillieux peut être complètement recouvert de matières organiques en présence de la plante. C'est le cas du touladi, aussi appelé truite grise, qui est présent au lac Sauvage. Des effets négatifs sur ce poisson ont été notés lors de la fraie, de l'incubation des œufs et de l'émergence des alevins. Une diminution de la longévité et de la taille ainsi qu'une croissance plus lente des individus pourraient en résulter.

Les variations physique et chimique de l'eau peuvent entraîner des modifications non seulement chez les poissons, mais également chez les plantes aquatiques, les invertébrés et le phytoplancton. En somme, ces perturbations risquent d'avoir des impacts négatifs sur la biodiversité des plans d'eau infestés.

Pour cette raison, plusieurs municipalités exigent désormais que toute embarcation présente sur un plan d'eau soit munie d'une vignette indiquant qu'elle a été nettoyée par un nettoyeur agréé. À St-Faustin-Lac-Carré une telle vignette n'est pas nécessaire, mais on demande aux visiteurs et aux résidents qui ont fréquenté un autre plan d'eau d'éliminer tout résidu de plante de leur embarcation et de leur moteur. Voici la méthode recommandée :

Retirez entièrement la boue, les plantes aquatiques, les débris et les animaux visibles de votre embarcation, du moteur, de la remorque ainsi que de l'équipement avant de quitter le plan d'eau. Il importe de les jeter dans un endroit, telles des

poubelles, qui prévient leur réintroduction dans le milieu naturel ;

Videz toute eau pouvant se trouver dans votre embarcation, tels que dans les viviers, le moteur, la cale et les glacières avant de quitter le plan d'eau;

Nettoyez l'embarcation, son moteur et sa remorque ainsi que tout équipement ayant été en contact avec l'eau. Il est recommandé d'utiliser une laveuse à pression, à une pression de 2600 psi, pour permettre de bien déloger les organismes sans endommager l'embarcation. L'utilisation d'eau froide est tout à fait acceptable. Toutefois, l'utilisation d'eau chaude à 50°C permet, en plus de déloger les organismes, de les tuer;

Séchez votre embarcation, la remorque et l'équipement pendant au moins cinq jours, à un taux d'humidité de 65 % ou moins, avant d'accéder à un autre plan d'eau; et

Répétez toutes ces étapes lorsque vous prévoyez visiter un nouveau plan d'eau.

Plusieurs lacs de la région sont contaminés par cette plante. Faisons en sorte que cela n'arrive pas chez nous.

Pierre Cossette

Disposition des déchets

Nous remarquons que certains résidents déposent en bordure du chemin à côté des bacs des déchets et matières recyclables. Or le camion de collecte de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs (RITL), qui s'occupe de la collecte dans notre municipalité, ne ramasse pas les déchets et matières recyclables qui ne sont pas dans les bacs. Le camion est opéré par un seul conducteur qui ne peut descendre de son véhicule.

De plus nous vous rappelons que la RITL ne ramasse plus les volumineux (meubles et électroménagers), les bonbonnes de propane, les pneus, les appareils électriques et électroniques et les résidus domestique dangereux (peinture, solvants, aérosols, nettoyants, piles et fluorescents, huile, piles). Ces items doivent être apportés dans un écocentre. Il s'agit d'un service gratuit pour les résidents de la MRC. Le plus près se trouve à Mont-Tremblant à la jonction de la 117 et de la route de Brébeuf (route 323). Il est ouvert tous les jours sauf le dimanche. Une preuve de résidence est exigée.

Pierre Cossette

Assemblée annuelle du 28 juin 2015 - Procès-verbal

1 Présences

Nous avons 22 membres présents et 32 propriétaires sont membres en règle de l'APELS en date de l'assemblée annuelle. Nous avons donc quorum (20% des membres en règle).

2 Adoption du compte-rendu

L'adoption du compte-rendu de la réunion annuelle du 6 juillet 2014 est proposée par Philippe Jetté et secondée par Micheline Van-Erum et Sylvain Grand'Maison.

3 Adoption de l'ordre du jour de la rencontre

Un item additionnel est proposé par Pierre Cossette : lavage des embarcations avant la mise à l'eau au lac. L'adoption de l'ordre du jour incluant l'addition est proposée par Nicole Trudel et secondée par Raymond Mayer.

4 Mise à jour financière

Pierre Turcotte fait une mise à jour de la situation financière. Voir le document : Sommaire des revenus et dépenses pour l'exercice financier 2014-2015.

Un commentaire est formulé relativement aux frais des timbres pour le renouvellement. Il est proposé de transmettre d'abord un courriel aux membres pour qu'ils paient par virement bancaire ou autre mode de paiement. La lettre avec l'enveloppe prépayée sera transmise par la suite uniquement. On remercie Philippe Jetté pour l'ouverture des sentiers l'hiver. Il mentionne qu'on l'aiderait beaucoup si nous coupions les branches basses à l'automne.

Une question est posée sur les cotisations que paie l'APELS. Pierre explique que l'on paie une cotisation pour le RAL (Regroupement des Associations de Lacs) et le CRE (Conseil Régional en Environnement).

Une question est posée sur le fait que l'APELS a un léger déficit (54,00\$). Denis Dubois propose une augmentation de 5,00\$ à la cotisation annuelle. Certains mentionnent que nous avons tout de même une réserve de 1 304\$. On passe au vote et la proposition est rejetée par 15 membres.

Une question est également posée sur les personnes qui participent au méchoui et qui ne sont pas membres ou qui sont des invités. Il est convenu que ces personnes doivent aussi contribuer. On s'assurera au prochain méchoui que tous ont contribué par leur cotisation annuelle ou par contribution au méchoui.

Une idée a été soulevée pour un moitié-moitié. Micheline Van-Erum vérifiera s'il est légal d'effectuer un moitié-moitié. (Selon une vérification subséquente à l'assemblée, il appert qu'un tirage moitié-moitié est contraire aux articles 206 et 207 du Code criminel. Seules les personnes morales à but non lucratif qui poursuivent des fins charitables ou non religieuses peuvent obtenir une licence de tirage à condition que les profits soient utilisés à ces fins.)

5 Analyses d'eau

Le comité exécutif a été approché, comme à tous les cinq ans, par le Réseau de surveillance volontaire des lacs du Ministère du développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du gouvernement du Québec afin de participer à la collecte d'échantillons pour fin d'analyse. Trois variables sont analysées : Le phosphore total (PT), la chlorophylle a (chl a) et le carbone organique dissout en plus de la transparence de l'eau que nous effectuons depuis déjà plusieurs années. Les résultats d'analyse permettront d'évaluer l'état de vieillissement de notre lac. Des informations supplémentaires sur ces analyses seront disponibles dans la prochaine édition du Huard. Il est proposé que l'on effectue ces tests pour cette année et que les tests bactériologiques usuels ne soient pas effectués cet été. Le comité exécutif de l'APELS reçoit l'appui des membres présents.

6 Entretien de la route

Micheline Van-Erum a fait un rappel à la ville pour l'entretien de la route non asphaltée (égaliser la route et abat-poussière). La route a été égalisée, mais l'abat-poussière n'a pas encore été appliqué.

Une proposition est présentée par Nicole Trudel, secondée par Pierre Cossette pour que l'APELS contacte la municipalité afin de demander de remettre la route dans un état acceptable. Le Comité fera le suivi auprès de la ville.

7 Castors

Sylvain Grand'Maison explique qu'il défait un barrage de castors près de la propriété de Pierre Genest tous les deux jours. Pierre explique ce que la ville de Montréal fait pour contrôler les castors (les castors sont castrés ce qui permet de maintenir un faible nombre de castors et de réduire la coupe d'arbres et arbustes). Pierre Cossette propose que l'on parle à la municipalité et Sylvain va continuer à contrôler le barrage qui est à la sortie du lac. Pierre Cossette et Pierre Turcotte communiqueront avec la municipalité afin d'obtenir des conseils et recommandations.

8 Coupe de bois

Claudia Elie explique qu'elle a vérifié à nouveau l'état de la situation cette semaine. La coupe n'a pas eu lieu l'hiver dernier, mais elle pourrait avoir lieu l'hiver prochain. On explique les mesures d'atténuation transmises à l'APELS :

Le bassin versant sera très peu affecté;

Petites équipes et petits chantiers;

Le transport est effectué le jour seulement du lundi au vendredi midi.

Le groupe Crête doit nous appeler environ un mois avant de faire la coupe.

9 Développement du CTEL et du Lac Castor

Pierre Turcotte explique le développement projeté d'environ 35 maisons au lac Castor qui implique un investissement de 350 000 \$ dans les infrastructures puis la vente de chalets. Ceux-ci seraient d'une valeur d'environ 250 000 \$ chacun. Il y a aussi un projet d'agrandissement du CTEL qui inclurait le lac Long. Le CTEL et la pisciculture sont gérés par la MRC. Il y a environ 10 000 visiteurs par année et on s'inquiète du fait que l'entrée pourrait être déplacée au lac Sauvage. Présentement, il y a seulement un accès au CTEL par le chemin des lacs. Nous avons aussi été informés que la MRC voudrait préparer un plan de développement. Pierre Turcotte a été invité à faire partie du comité de développement du CTEL via le RAL. Pour le moment, on parle plus du plan de développement du CTEL que du développement immobilier. Dans le tour de table de cette rencontre de la MRC, tout le monde a mentionné que ce qu'ils veulent c'est le développement récréotouristique plutôt que le développement immobilier. Jean Loisier, membre du RAL, et Pierre Turcotte ont mentionné que l'APELS et le RAL ne veulent pas de développement immobilier. La MRC et le maire de St-Faustin ont mentionné qu'il faudrait une consultation publique. La première phase du projet est la construction d'une maison témoin à la pisciculture et ce projet n'a toujours pas pris forme.

Les membres du comité exécutif font régulièrement le suivi des ordres du jour des réunions de la MRC et de la ville de même que la revue du journal local.

La résolution suivante est adoptée à l'unanimité par l'assemblée.

Considérant que la MRC des Laurentides a invité le RAL à participer à un comité consultatif pour le développement du CTEL;

Considérant que les aspects environnemental, récréotouristique et forestier du CTEL sont discutés à ce comité;

Assemblée annuelle (suite)

Considérant qu'un document intitulé "Guide pour une villégiature environnementale et durable" disponible sur le site web de la MRC, fait état d'un projet de développement immobilier qui prévoit un investissement de 360,000\$ de fonds publics pour réaliser les infrastructures nécessaires en vue de la construction de 37 habitations sur le CTEL près du lac Castor;

Considérant que la présence de grands espaces naturels est un des atouts majeurs de la villégiature dans la région de St-Faustin-Lac-Carré;

Il est proposé par M. Maurice Cormier, secondé par Nicole Trudel

De faire connaître aux responsables de la MRC la position de l'APELS concernant le développement du CTEL, soit:

- que nous appuyons la démarche de la MRC qui consiste à élaborer un plan d'action à long terme pour le CTEL, visant la conservation et le développement de sa vocation éducative et récréotouristique et en partenariat avec les résidents des municipalités qu'elle dessert.

- que nous sommes catégoriquement opposés à tout développement immobilier sur le territoire du CTEL et sur les terres intra municipales qui bornent le CTEL.

- que nous demandons à la MRC de maintenir l'accès principal du CTEL à son endroit actuel.

L'assemblée invite les membres à s'abonner au CTEL. Pierre Turcotte va vérifier comment on peut le faire.

Pierre Turcotte mentionne aussi que l'une des façons de limiter le développement immobilier au lac pourrait être d'acheter des terrains de l'autre côté de notre route. Il contactera la MRC à ce sujet et nous transmettra les informations.

10 Cogeco

Le projet continue. Cogeco cherche des moyens de réduire les coûts. Il manque 6 poteaux sur la route de St-Faustin. Il y a 38 projets semblables au Québec.

11 Comité exécutif

Claude Forget propose Pierre Cossette lequel est élu à l'unanimité.

12 Fête annuelle du lac Sauvage

Francine Barbe et Jean-Claude Barbe proposent de tenir la fête annuelle chez eux. Les membres présents sont d'accord pour un autre méchoui. Le porc est la pièce de viande qui est la plus avantageuse au niveau du rapport qualité coûts. Il est proposé qu'avec la feuille d'inscriptions on demande des volontaires pour aider lors de la journée de la fête. Micheline Van-Erum fera le suivi.

Micheline Van-Erum

Le Huard

Le Huard est un lieu de partage des informations entre les propriétaires du Lac. Pour qu'il remplisse sa mission, il faut que chacun y communique les informations pertinentes à notre communauté. Certains(es) le font régulièrement et nous les en remercions. Les membres qui ont des suggestions, des informations à transmettre ou des annonces à publier sont priés de les soumettre par courriel à l'éditeur.

Le Huard est normalement publié 3 fois par année

Éditeur : Pierre Turcotte
(pierre.t01@gmail.com)



Construction des Lacs
Entrepreneur général
Construction & rénovation
RBQ 8343-9018-08
Tel: 450-224-7197
Christian Reid
Charpentier menuisier certifié
52 chemin des Loriots Ste Anne des Lacs J0R 1B0
cedarlodge@cgocable.ca



Tél. : 514-991-1247
819-324-7900
POURVOIRIE DU Lac Berval
101, chemin du Lac Berval, St-Faustin-Lac-Carré (Qc) J0T 1J2
info@pourvoiriedulacberval.com www.pourvoiriedulacberval.com



Boulet Barbe enr.
Service d'engin élévateur
1861, chemin Lac-Sauvage
Saint-Faustin-Lac-Carré (Québec) J0T 1J2
ÉMONDAGE ET ABATTAGE D'ARBRES DANGEREUX
SERVICE D'ESSOUCHAGE - LOCATION CAMION NACELLE
Jean-Claude Barbe
Bureau : (819) 425-8586
Cellulaire : (819) 681-8514
Courriel : bouletbarbe@gmail.com
ESTIMATION GRATUITE
ASSURANCE COMPLÈTE



Travaux MultiServices
Dénégement Rénovation Réparations Peinture
Estimation sur demande Sylvain Grand'maison
819 425 8923